

**Les Écologistes de Bretagne ont voté CONTRE le budget 2022
proposé par l'exécutif du Conseil régional.**

Pourquoi ? Je vous en explique les raisons dans mon intervention.

Ce budget n'est absolument **pas à la hauteur des urgences écologiques, sociales et territoriales de la Bretagne**. Il révèle aux mieux une difficulté à trancher, au pire un manque de clairvoyance quant à l'urgence des différents enjeux.

Pour l'exécutif, il semble urgent d'attendre !

Monsieur le Président,

Le budget que vous nous présentez aujourd'hui n'est pas le budget de la rupture annoncée par vos promesses de campagne. Quelques nouveautés clairsemées, mais globalement, il s'agit d'un **budget de continuité**, dans une Bretagne qui a pourtant tant besoin de changement et d'un cap clair pour faire face aux immenses défis climatiques, énergétiques, agricoles, environnementaux, sociaux et territoriaux de notre époque.

L'action publique régionale doit être priorisée. Les précieux fonds régionaux doivent être consacrés à la réponse aux enjeux écologiques, sociaux et territoriaux de la Bretagne, afin de sécuriser l'avenir des Bretonnes et des Bretons.

L'heure n'est plus à la transition douce, l'urgence climatique nous oblige à un vrai virage politique. Le "en même temps" doit être enterré, place à un cap clair et ambitieux pour l'avenir de la Région ! Et c'est là où les désaccords avec votre exécutif sont aigus.

Sur la mission consacrée à la **transition écologique**, 75 millions d'euros sur un budget total de 1,726 Milliards ! **C'est à peine 1,7 % du budget total**, pour des enjeux aussi importants et nombreux que la qualité de l'eau, la biodiversité, les aires protégées, l'énergie, la rénovation des logements, le développement des énergies renouvelables et l'économie circulaire !

Une politique économique très orientée vers l'international et le soutien aux exportations, alors qu'**aucune mention n'est faite de la nécessité urgente d'accompagner les relocalisations** d'activités dans la perspective d'un développement équilibré et durable de la Bretagne.

Sur l'agriculture, on est très loin du compte.

Des millions d'euros pour l'industrie agro-alimentaire, focalisée sur les volumes et le bas de gamme, sans engagement clair et ambitieux sur sa transformation, alors que tant d'exploitations vertueuses et de structures d'accompagnement vers les transitions sont en cruel manque de soutien !

500 000 € seulement pour le développement de l'agriculture biologique contre plusieurs millions d'euros pour la modernisation des bâtiments agricoles. Rappelons

qu'en 2022, la Bretagne est toujours le parent pauvre des signes officiels de qualité.

Monsieur le Président, il faut choisir !

Sur le **bien manger** dans les lycées, politique emblématique de la région, les moyens ne sont pas du tout à la hauteur des enjeux dans les engagements pour l'année 2022. Aujourd'hui, une majorité de lycées bretons ne respectent pas les objectifs de la loi Egalim fixés au 1er Janvier 2022, à savoir 50 % de produits sous signes de qualité dont au moins 20% de bio. **La transition alimentaire des lycées doit être accélérée.**

Nous observons également que votre budget reste engoncé dans une approche curative, plutôt que de privilégier l'approche préventive, qui éviterait bien des impacts négatifs.

Rappelons qu'en 2019, **seulement 32 % des masses d'eau bretonnes étaient en bon état et seulement 3 % en Ille et Vilaine.** L'objectif de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau est bien d'atteindre 100 % des masses d'eau en "Bon État" d'ici à 2027. C'est dans ce mandat !

On ne peut pas d'un côté continuer à financer généreusement l'agriculture dite de conservation, qui autorise le recours aux pesticides, et en même temps, investir pour restaurer la qualité de l'eau sur les bassins-versants et financer un appel à projet expérimental pour la sortie des pesticides. **Cela pose de sérieux problèmes en termes d'efficacité de l'utilisation des deniers publics de la région.**

Au moment où les conchyliculteurs manifestent à Morlaix pour dénoncer la dégradation de la qualité de l'eau, accélérer la transition agricole permettrait de réduire en amont les pollutions et d'aller vers la reconquête de la qualité d'eau, mais aussi de l'air et des sols.

Toutes les prospectives s'accordent sur une croissance démographique significative attendue dans la décennie à venir en Bretagne, la question de la quantité de l'eau disponible est un enjeu très fort, en particulier sur les gros bassins de vie. La ressource est limitée, plus précieuse que jamais. Sa préservation doit être l'une des priorités de l'action publique régionale. Nous devons également mieux accompagner les territoires dans la modernisation de leur système d'assainissement pour assurer la qualité du service fourni aux populations.

Sur les **mobilités** : après avoir priorisé la grande vitesse avec une focale dirigée uniquement vers Paris durant votre mandat précédent, vous nous dites vouloir maintenant prioriser le **TER**. Si plusieurs études sur la modernisation et/ou la réouverture de lignes sont inscrites au budget, ce dont nous nous réjouissons, **les masses budgétaires sont encore trop favorables à la voiture** et à la poursuite des travaux sur le réseau routier.

Sur l'**aérien**, les dernières annonces de l'exécutif sur l'aéroport de Quimper devant "voler de ses propres ailes" ne sont peut-être pas étrangères au débat que nous

souhaitions, en proposant notre amendement relatif aux liaisons aériennes. En tous cas, nous nous en félicitons. **Nous demandons maintenant un engagement public de l'exécutif en faveur d'un nouveau schéma régional de rationalisation des activités aéroportuaires**, et ce d'ici la fin de l'année.

Sur la question des **déchets et de l'économie circulaire**, vous semblez considérer les déchets presque uniquement sous l'angle des ressources. Les experts s'accordent sur la nécessité de travailler à la réduction de ces déchets, à travers le soutien à une sensibilisation massive du grand public et à l'éco-conception, mais aussi sur la réparation, le réemploi et la consigne.

Concernant la politique environnementale, la région devrait également accélérer son action sur les **aires protégées**. Dans un contexte d'effondrement global de la biodiversité, nous avons besoin davantage de zones dédiées à la préservation du monde animal et végétal (...) pour respecter l'objectif national, européen et international de 10 % d'aires protégées sous protection forte d'ici à 2030.

En Bretagne, nous arrivons péniblement à 0,5 % du territoire breton sous protection forte, avec la création des 4 nouvelles réserves et en incluant les 6 prochaines, annoncées par votre exécutif. Les acteurs dans les territoires doivent être davantage accompagnés afin de créer de nouvelles dynamiques de conservation territoriale et les faire vivre, avec des réserves ouvertes au grand public et actives dans l'éducation à l'environnement.

Lorsque nous avons analysé le budget en global, nous avons cherché l'éco-socio-conditionnalité des aides, promise dans vos engagements de campagne, mais nous ne l'avons pas trouvé. **Vous répétez "éco-socio-conditionnalité" comme un mantra, mais quelle est la réalité concrète de sa mise en place dans ce budget?**

Quant à la méthode, elle nous laisse perplexe. Depuis l'élection, vous savez que vous ne disposez que d'une majorité relative. Pourtant les espaces de dialogue et de concertation entre nos deux groupes et l'exécutif n'existent tout simplement pas. Pour cette séquence budgétaire, **nous déplorons un vrai manque d'anticipation, et aucune consultation d'aucune sorte sur ce budget**, à peine une réécriture à la marge de quelques-uns de nos amendements sans réelle discussion ouverte. Comment dans ces conditions arriver à un accord ?

Pour toutes ces raisons, nous, écologistes, exprimons notre déception face à cette proposition budgétaire bien en deçà des enjeux, qui révèle aux mieux **une difficulté à trancher, au pire un manque de clairvoyance quant à l'urgence des différents enjeux**.

A entendre vos discours, **il semble parfois que pour votre exécutif, il est urgent d'attendre**.

Par conséquent nous voterons CONTRE ce budget.